

# Un nouveau paysage théâtral s'ébauche

• La ministre de la Culture n'est pas encore prête pour annoncer les nouveaux contrats-programmes des 39 théâtres.

• Elle prolonge les anciens d'un an avec des hausses et des baisses pour certains et rend public une note audacieuse et fouillée promettant de remettre tout à plat.

## Les subventions 2016 pour les théâtres de la Fédération Wallonie-Bruxelles

| OPÉRATEUR                       | AVIS DU CONSEIL DE L'ART DRAMATIQUE | SUBVENTION 2015 | SUBVENTION 2016 |
|---------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Théâtre National                | STATUS QUO                          | 6.450.840,00 €  | Idem 2015       |
| Théâtre de Liège                | POSITIF                             | 2.469.159,00 €  | +5%             |
| Le Public                       | STATUS QUO                          | 1.851.300,00 €  | Idem 2015       |
| Atelier Théâtre Jean Vilar      | STATUS QUO                          | 1.780.817,94 €  | Idem 2015       |
| Théâtre Varia                   | STATUS QUO                          | 1.751.087,25 €  | Idem 2015       |
| Le Rideau de Bruxelles          | STATUS QUO                          | 1.525.664,25 €  | Idem 2015       |
| Théâtre de la Place des Martyrs | STATUS QUO                          | 884.865,96 €    | Idem 2015       |
| Les Tanneurs                    | POSITIF                             | 843.480,00 €    | +5%             |
| Théâtre Royal des Galeries      | POSITIF                             | 834.546,24 €    | +5%             |
| Théâtre de Poche                | STATUS QUO                          | 817.146,00 €    | Idem 2015       |
| Théâtre de l'Ancre              | STATUS QUO                          | 795.961,98 €    | Idem 2015       |
| Théâtre de la Balsamine         | STATUS QUO                          | 790.729,83 €    | Idem 2015       |
| Théâtre de Namur                | POSITIF                             | 767.958,84 €    | +5%             |
| Arsenic                         | NÉGATIF                             | 601.920,00 €    | -5%             |
| Théâtre 140                     | NÉGATIF                             | 600.962,67 €    | -5%             |
| Théâtre Royal du Parc           | POSITIF                             | 592.560,54 €    | +5%             |
| Kunsten Festival des Arts       | STATUS QUO                          | 591.590,34 €    | Idem 2015       |
| Groupov                         | STATUS QUO                          | 570.085,56 €    | Idem 2015       |
| Les Baladins du Miroir          | POSITIF                             | 522.256,68 €    | +5%             |
| Océan Nord                      | STATUS QUO                          | 492.246,81 €    | Idem 2015       |
| Centre des Arts Scéniques       | STATUS QUO                          | 488.993,67 €    | Idem 2015       |
| Festival de Liège               | STATUS QUO                          | 403.128,00 €    | Idem 2015       |
| Théâtre de la Vie               | POSITIF                             | 334.284,39 €    | +5%             |
| Comédie Claude Volter           | NÉGATIF                             | 323.140,95 €    | -5%             |
| Centre de la Marionnette        | NÉGATIF                             | 259.839,36 €    | -5%             |
| Festival de Spa                 | NÉGATIF                             | 253.350,90 €    | -5%             |
| Théâtre et Publics              | STATUS QUO                          | 241.876,80 €    | Idem 2015       |
| Centre du Théâtre-Action        | POSITIF                             | 219.704,76 €    | +5%             |
| Théâtre de Toone                | NÉGATIF                             | 211.642,20 €    | -5%             |
| Théâtre de la Toison d'Or       | STATUS QUO                          | 190.253,25 €    | Idem 2015       |
| Promotion théâtre               | NÉGATIF                             | 173.415,33 €    | -5%             |
| Théâtre Arlequin                | NÉGATIF                             | 152.180,82 €    | -5%             |
| La Valette                      | NÉGATIF                             | 151.173,00 €    | -5%             |
| Magic Land Théâtre              | STATUS QUO                          | 130.678,02 €    | Idem 2015       |
| Le Corridor                     | STATUS QUO                          | 69.716,79 €     | Idem 2015       |
| Alternatives théâtrales         | NÉGATIF                             | 65.610,27 €     | -5%             |

# Milquet prolonge les subventions des théâtres mais les module

Analyse Guy Duplat

**J**oëlle Milquet (CDH) n'a pas encore décidé le "nouveau paysage théâtral belge francophone" comme on l'annonçait. Mais ses décisions indiquent cependant la voie qu'elle entend suivre par la suite.

On attendait vendredi ses décisions sur les 39 contrats-programmes de théâtre en attente (certains sont sous le régime de simples avenants depuis 5 ans déjà, ce qui n'est pas normal !). Le Conseil de l'art dramatique (CAD) qui conseille la ministre avait déjà fait des choix pour la ministre Fadila Laanan (PS) mais celle-ci n'avait rien pu décider. Le CAD a renouvelé son avis en y incluant des choix radicaux de fermeture de certaines institutions pour trouver des indispensables marges de manœuvre. *"Nous avons taillé un tout nouveau costume au théâtre belge"*, nous disait un de ses membres.

Mais l'application de ces propositions s'avère plus complexe et sensible que prévu. Ne pouvant trancher à ce stade comme elle l'aurait souhaité, Joëlle Milquet vise maintenant des nouveaux contrats-programmes pour tous, pour 2017-2020 (y compris les compagnies qui étaient jusqu'ici sous conventions, un régime moins favorable que les contrats-programmes et qui seront mises à égalité avec les institutions). Cela laisse donc plusieurs mois encore pour les discussions.

## Trois groupes

Mais Joëlle Milquet ne reste pas les bras croisés. Elle annonce que si tous les contrats-programmes

en cours sont prolongés d'un an, jusque fin 2016, il y aura des modifications dans les montants (voir notre tableau ci-contre).

On distingue trois groupes. D'abord, les huit institutions pour lesquelles le CAD avait remis un avis positif avec augmentation

de moyens. Ils recevront en 2016 leur subvention de 2015 mais augmentée de 5 %. Parfois cela se justifie par des facteurs exogènes objectifs comme le théâtre des Galeries qui doit acquitter un loyer bien plus élevé pour sa salle à la demande du propriétaire privé.

Il y a ensuite les 16 institutions pour lesquelles le CAD avait remis un avis positif mais avec un subside stable. Elles recevront le même montant qu'en 2015 (les subventions restent non indexées pour tous). Joëlle Milquet annonce déjà que dans cette catégorie, des synergies entre théâtres petits et moyens seront étudiées. On avait ainsi parlé de rapprochement possible (une idée curieuse) entre le Rideau et la Varia. Mais la note ne cite personne.

## Initiatives nouvelles

Le point délicat était le troisième groupe des 11 institutions pour lesquelles le CAD avait remis un avis négatif signifiant souvent, semble-t-il, leur fermeture (le 140, le Groupov, Arsenic, La Vallette, etc.). Milquet ne prend pas (encore ?) cette décision et leur accorde un an en plus mais avec 5 % de moins, leur donnant ainsi, dit-elle, une chance de prouver leur nécessité et de s'adapter. Ces baisses compensent budgétairement l'augmentation accordée au premier groupe (à 100 000 euros près à trouver ailleurs). Il est clair que la menace sur le Groupov et sur le Théâtre 140, alors que la succession de Jo Dekmine est réglée, feront par exemple du bruit.

A cela, s'ajoutent des initiatives nouvelles comme de soutenir davantage Le jardin passion, Le Corridor et l'Atelier 210. Dans ce dernier cas par exemple, la subvention 2016 neuve de 50 000 euros

viendra s'ajouter aux 60 000 annuels déjà reçus, un total proche maintenant du minimum que l'équipe du 210 avait demandé !

## Des objectifs différents

Dans le cadre du souci de la ministre de recentrer la politique culturelle sur l'artiste plus que sur les institutions, elle soutiendra aussi des initiatives de "pépinières d'artistes" comme La Halte, La Chaufferie Acte 1, la compagnie Pop Up. Et elle soutiendra plus spécialement des coproductions en Communauté française entre compagnies (son idée de mutualisation des coûts).

On sent la volonté de transparence de Joëlle Milquet de remettre tout à plat comme en témoignent sa note générale (lire ci-contre) et la diffusion de chiffres comparatifs : le théâtre des Galeries a ainsi des recettes propres représentant 70 % de son budget alors que pour les Tanneurs cela tombe à 15 %; la Balsamine reçoit une subvention par spectateur payant de 158 euros alors que les Galeries ne reçoivent que 10 euros par spectateur; Le Public attire près de 100 000 spectateurs alors qu'Océan Nord n'en a que 3800, etc. Des diversités qui s'expliquent largement par les objectifs différents de ces théâtres. Le théâtre de création voire d'expérimentation est en soi plus coûteux qu'un théâtre qui prend peu de risques et vise le grand public.

**On sent la volonté de transparence de Joëlle Milquet de remettre tout à plat comme en témoignent sa note générale et la diffusion de chiffres comparatifs.**

## Politique culturelle

### “La” note

La ministre a donc rédigé “une note d’orientation pour une politique théâtrale renouvelée” de 30 pages qui a été soumise aux instances d’avis (*lire le texte sur [lalibre.be](http://lalibre.be)*). On saluera son ambition de “faire bouger les lignes”. Joëlle Milquet propose de remettre l’artiste au centre, de réduire les coûts administratifs au profit de l’artistique, d’augmenter l’aide aux projets (CPAT) sans pouvoir encore indexer les contrats. Elle veut revoir les instances d’avis, unifier les conventions et contrats-programmes qui démarreraient tous en 2017. Elle veut que les contrats de travail des artistes respectent toutes les lois sociales et que les répétitions soient payées. Elle propose de rééquilibrer l’offre vers la Wallonie. Pour équilibrer les comptes, elle veut mutualiser les coûts de production et de diffusion (mais est-ce vraiment possible?), d’augmenter le prix des places pour ceux qui peuvent payer (mais n’est-ce pas pousser à des programmations “racoleuses” pour attirer les spectateurs payants?), de diminuer les places offertes, d’imposer de seuils de fréquentation des salles et de classer les théâtres par types (prélude à des regroupements et suppressions pour retrouver des marges de manœuvre?). **G. Dt**

## Nouveaux projets soutenus

La note d’orientation de la ministre de la Culture, Joëlle Milquet, approuvée vendredi par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles présente une série de nouveaux soutiens apportés à des initiatives jugées intéressantes et à des projets de pépinières d’artistes.

**Atelier 210** : 50 000 euros

**Théâtre Jardin Passions** :  
50 000 euros

**La Halte** : 50 000 euros

**La Chaufferie Acte 1** :  
150 000 euros

**La compagnie Pop Up** :  
100 000 euros

**Le Corridor** : 50 000 euros

En outre, 150 000 euros seront dédiés à des coproductions de la compagnie de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du renforcement de l’aide à la création et 250 000 euros seront aussi libérés pour soutenir la création et l’investissement dans l’emploi artistique pour les projets spécifiques des théâtres.